



Beyne-Heusay

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demanderesses sont Mesdames LAMARTI - DESTEXHE demeurant Rue Joseph Leclercq, 85 à 4610 BEYNE-HEUSAY.

Le terrain concerné est situé Rue Joseph Leclercq, 85 à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 1, section A n°395 X2.

Le projet consiste en la transformation d'une maison d'habitation en 2 logements et présente les caractéristiques suivantes :

- volume principal revêtu d'un crépi isolant de ton similaire aux briques existantes,
- construction d'une nouvelle annexe, après démolition de l'annexe, sur 2 niveaux surmontée d'une terrasse incluant un claustra en mitoyenneté, revêtue d'un bardage en zinc de ton gris anthracite,
- démolition des garages et aménagement d'une terrasse puis d'un espace de stationnement pour 3 véhicules et d'une zone de cour et jardin.

Une annonce est organisée à l'initiative du Collège communal au vu de la profondeur des aménagements par rapport à l'alignement.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous au 04/355.81.62** durant les jours ouvrables de 8h00 à 16h30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Avenue de la Gare 68, 4610 BEYNE-HEUSAY.

Une partie des documents est consultable sur le site internet de l'administration communale de Beyne-Heusay.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Nathalie HOUBARD, téléphone : 04/355.81.62, mail : urbanisme@beyne-heusay.be, dont les bureaux se trouvent : Service urbanisme, Avenue de la Gare, n°68, à 4610 Beyne-Heusay.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 08 au 22 avril 2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Avenue de la Gare 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@beyne-heusay.be

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Marc HOTERMANS

Didier HENROTTIN.

